

LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

CHÈRES MARITAISES,
CHERS MARITAIS,

L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL AINSI QUE TOUS LES AGENTS
TERRITORIAUX, VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2021
ET VOUS ASSURENT DE LEUR ÉCOUTE ET DISPONIBILITÉ

Bien à vous,
Gisèle vergnon



TROPHÉES

Une remise de trophées 2020 en petit comité

Chaque année lors de la cérémonie des vœux du maire, sont décernés les trophées valorisant les actions de Maritais. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, les vœux du maire n'ont pas eu lieu et les trophées ont été remis individuellement à chaque maritais.



JACQUES QUANTIN

« Pour son bienveillant partage de l'histoire de notre village. »



GRÉGORY TONIN

« Pour ses actions solidaires envers les plus démunis pendant cette pandémie. »



AURÉLIE FONTENEAU

« Pour sa décision courageuse d'apporter son aide à l'Hopital Larivoisière à Paris lors du premier confinement. »



CHRISTINE MALBOS

« Pour sa persévérance à agir pour la préservation de la nature maritaise. »



MAGALIE LEPINE, MARIE CHARITAS

Infirmières maritaises « pour leur professionnalisme et leur présence rassurante pendant la pandémie. »

FOCUS

Un nouveau projet sportif communal à l'initiative de jeunes basketteurs maritais



Il y a quelques mois, un groupe de jeunes basketteurs maritais a souhaité rencontrer Cédric Valadon, délégué au sport, pour le convaincre d'installer un terrain de basket en extérieur sur la commune. Leur objectif : **pouvoir disposer d'une surface de jeu extérieure dédiée.**

Après concertation, l'équipe municipale a souhaité répondre favorablement à leur demande: un terrain de basket sera réalisé en 2021 à côté du gymnase, à l'emplacement de l'actuel terrain de tennis en « quick ». Ce projet sera entériné lors du vote du budget 2021. Bien sûr ce terrain sera en accès libre, utilisable également par l'association Sainte Marie Basket, et les nombreux passionnés.

Pas de panique, pour les joueurs de tennis, deux courts restent à la disposition de l'association Sainte Marie Tennis pour l'école de tennis, stages et location.

Cédric Valadon, délégué au sport.

MUTUELLE COMMUNALE

Renforcer la solidarité et améliorer l'accès à la santé pour tous

Aujourd'hui, il est difficile de trouver une mutuelle adaptée, à des coûts accessibles. De plus en plus de personnes renoncent non seulement aux soins spécifiques (dentaires, optiques, auditifs, etc), mais également aux soins de base. En cause : pas de mutuelle ou des mutuelles trop restrictives.

Consciente de ce problème, la municipalité souhaite **faciliter l'accès aux soins** en permettant à tous les maritais l'accès à une complémentaire santé : une mutuelle communale. Grâce à un principe de mutualisation des coûts, il est possible de proposer à chacun une **complémentaire adaptée à ses besoins et ses moyens**. Plus de 2000 communes ont déjà choisi de proposer une offre de mutuelle communale.

Le choix s'est porté sur l'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat). Elle

propose les offres de 3 assureurs partenaires avec lesquels elle a négocié des contrats collectifs avantageux avec des formules s'adaptant à chacun. Ces contrats vous permettront de **bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.**

Pour souscrire un tel contrat, il vous suffit d'**être résident maritais**, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge ou conditions de ressources.

Une réunion publique sera organisée dès que les restrictions liées à la COVID seront levées. Mais vous pouvez dès maintenant appeler l'accueil de la mairie au 05 46 30 21 24 pour avoir tous renseignements.

Isabelle Ronté, 1^{ère} adjointe au maire.



JACQUELINE GANDILLON, ANNE-MARIE COCHEVELOU



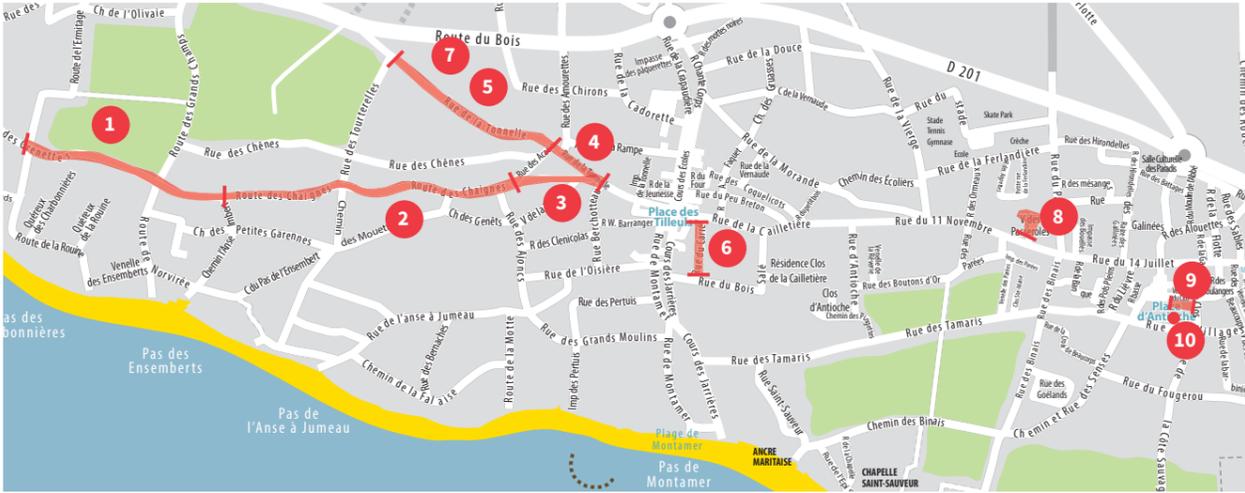
Sainte Marie
de Ré

VOIRIE

Programme 2021

La réfection des réseaux enfouis (eaux usées, eau potable) puis la réfection qualitative de la voirie est un engagement prioritaire depuis près de 13 ans. Pour rappel, entre 2008 et 2020, c'est plus de 30 kilomètres de voirie (travaux enfouis et surface) qui ont été totalement réhabilités sur près des 100 kilomètres que compte la commune.

Vous trouverez ci-dessous un plan des projets de réfection pour l'année 2021 :



1 - Réfection des réseaux et de la chaussée sur la route des Grenettes (entre la rue de l'Hermitage et le chemin de l'Anse Imbert) ;*

2 - Réfection des réseaux et de la chaussée rue des Chaignes (entre le chemin de l'Anse Imbert et la rue des Ajoncs) ;*

3 - Réfection des réseaux et de la chaussée rue des Chaignes (entre la rue des Ajoncs et la rue de la Tonnelle) ;*

4 - Réfection des réseaux et de la chaussée rue de la Tonnelle (entre la rue des Amourettes et le carrefour de la rue des Chaignes) ;*

5 - Réfection des réseaux et de la chaussée rue de la Tonnelle (entre la rue des Acacia et la fin des habitations) ;*

6 - Réfection de la chaussée rue de la Tonnelle (après les habitations)

7 - Réfection des réseaux et de la chaussée rue du Carré ;*

8 - Réfection de la venelle des Passeroses ;

9 - Réfection de la venelle du Clos après travaux des Halles ;

10 - Réfection du revêtement place d'Antioche après les travaux des Halles ;

* sous réserve du respect du planning des travaux de déploiement de la fibre.

Les travaux des eaux usées et eau potable sont sous maîtrise d'ouvrage de Eau17 (syndicat départemental). Les travaux eaux pluviales relèvent de la compétence communale.

Comme d'habitude, vous serez invités aux réunions de quartier qui vous permettront de prendre connaissance des projets avant réalisation. Une permanence est également assurée en mairie par Jean-Philippe Guillemoteau, délégué à la voirie.

SÉCURITÉ Les inscriptions sont ouvertes

REJOIGNEZ LA
RÉSERVE COMMUNALE DE
SAINTE MARIE DE RÉ



Contact et infos en mairie, par courrier ou par mail : info@saintemariedere.fr

Fin octobre, la commune de Sainte Marie de Ré a souhaité mettre en place une réserve communale de sécurité civile (RCSC) avec les équipes municipales et les services de secours. Pour rappel, il s'agit d'aider à votre niveau la population en cas de catastrophes naturelles et de situations d'urgence (accueil de sinistrés dans des centres de regroupement, participation à l'alerte et/ou l'évacuation d'un quartier, suivi de personnes vulnérables en période de canicule ou encore collectes et distributions de dons au profit des sinistrés).

Nous souhaitons remercier les maritais qui se sont portés volontaires et nous vous informons que l'inscription sur ces listes est toujours possible. Rendez-vous en mairie ou envoyez vos coordonnées (nom, prénom et téléphone) par courrier ou par mail : info@saintemariedere.fr en indiquant dans le sujet : réserve communale de Sainte Marie de Ré.

Didier Leborgne, adjoint en charge du PCS.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le coefficient de pleine terre : une règle incontournable du PLUi

Dans le cadre du PLUi, le coefficient de pleine terre a été renforcé et déployé sur la quasi-majorité du territoire de l'île de Ré. Il nous paraissait utile de revenir sur sa nécessité et son incidence sur vos projets de constructions.

L'application du coefficient de pleine terre aux autorisations d'urbanisme permet de maintenir une emprise végétale libre/non bâtie et non minéralisée sur la parcelle. En d'autres termes, c'est un espace qui ne permet pas d'autres utilisations du sol que des plantations : **pas de terrasses, de piscines, de cheminements calcaires, de terre-pierre ou parterre minéral. Pas de gazon synthétique...**

A titre d'exemple, prenons une parcelle de 400m² en zone Ua au PLUi. Dans ce secteur, le pourcentage de pleine terre est fixé à 40%. La surface dédiée à la pleine terre devra alors être de 160m² minimum.

Par conséquent, qu'il porte sur une construction nouvelle (y compris annexe) ou une extension, votre projet devra maintenir, au moins, 160m² de surface de pleine terre sur votre unité foncière.

Contrairement au POS qui n'imposait le respect de ce coefficient que dans certaines zones, le PLUi instaure cette obligation dans la grande majorité des secteurs : Ua, Ub, Ub2, Ud, Ux, Ne, Nx, N.

L'objectif et tout l'intérêt de cette mesure est de lutter contre l'imperméabilisation des sols, de favoriser la nature

en ville, de limiter la présence de matériaux restituant le soir venu la chaleur emmagasinée durant la journée et de participer au développement de la biodiversité. Limiter les surfaces imperméabilisées permet de lutter contre les risques d'inondation dus aux pluies torrentielles de plus en plus fréquentes mais aussi aux épisodes de sécheresse. Vous l'aurez compris, cette mesure simple permet d'agir localement contre les effets du changement climatique.

Nous vous rappelons également que, quelle que soit la zone du PLUi dans laquelle est situé votre terrain, les eaux de pluies doivent être recueillies sur la parcelle par un dispositif approprié.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la commune et à consulter le PLUi sur le site internet de la Communauté de Communes de l'île de Ré : <https://cdciledere.fr/amenager-le-territoire/urbanisme/plui>

Vous trouverez sur le site internet de la commune ainsi qu'au service urbanisme de la Mairie, un livret regroupant l'essentiel des informations que vous avez à connaître pour vos projets de construction, et l'ensemble des contacts utiles à l'élaboration de ces projets.

www.saintemariedere.fr, rubrique cadre de vie.

Noëlle Rayneau, adjointe à l'urbanisme.

Remise en état des gabions de la Maladrerie

Les gabions sont des casiers galvanisés, remplis de pierres. Ils jouent un rôle majeur pour la protection du littoral et le maintien du trait de côte.

Ces gabions, mis en place juste après la tempête Xynthia, sont aujourd'hui détériorés par les assauts de la mer et les tempêtes. Les travaux de remise en état sont prévus dès ce mois.

Jean-Philippe Guillemoteau, délégué voirie et littoral.



Opération « Un sapin pour la dune »



UN SAPIN
pour LA DUNE
SAINTE MARIE DE RÉ

1ÈRE ÉDITION

VOS SAPINS DE NOËL PEUVENT AVOIR UNE SECONDE VIE,
ET SERVIR DE RENFORT À LA DUNE DE L'ÉPI ST SAUVEUR



Vos sapins de Noël peuvent avoir une seconde vie, et servir de renfort à la dune de l'Épi St Sauveur.

"La dune est abîmée. Étalés en couche fine, les branchages contribuent à fixer le sable et permettent à des petites plantes d'y pousser à l'abri du vent."

EN PRATIQUE :

Deux points de dépôts vous seront proposés jusqu'à fin janvier 2021, parking du groupe scolaire et parking de l'Épi St Sauveur (en face du boulodrome).

POURQUOI CETTE DÉMARCHÉ :

Elle est à l'initiative de madame Florentin, directrice de l'école élémentaire qui a développé « l'école du dehors », parcours citoyen des élèves avec un objectif « éco-responsable ». Fin janvier, les élèves participeront activement à la protection de cette dune, encadrés par monsieur Pouvesle (responsable ONF pour l'île de Ré), les éco-gardes de la CDC et les agents des services techniques.

Pour toute information : 05 46 30 21 24 - info@saintemariedere.fr

Nous remercions : Dunes Attitudes, l'ONF, les éco-gardes de la CDC, la directrice et les élèves de l'école élémentaire et bien-sûr tous les maritais qui mettront leur sapin à disposition pour cette opération.

Gregory Poussard, adjoint à l'environnement.

CHÈQUE LOISIRS ET SPORT 2020/2021



La commune de Sainte Marie offre depuis 10 ans, la prise en charge partielle des inscriptions enfants et ados aux activités à l'année proposées par les associations culturelles et sportives à Sainte Marie (dessin, foot, basket, danse, etc.).

Cette année, en raison de la crise sanitaire et des difficultés financières qu'elle peut engendrer, la municipalité a décidé d'augmenter la valeur des chèques remboursables par la commune et d'en modifier l'attribution suivant les quotients familiaux comme suit :

Quotient familial (QF)
Remboursement par enfant/an
 QF de 0€ à 1500€ = 50€
 QF de 1501€ à 2500€ = 30€
 QF supérieur à 2501€ = 20€

Ces chèques sont destinés aux jeunes âgés de moins de 18 ans élèves ou étudiants résidant la commune.

Si l'activité n'existe pas sur la commune, l'enfant pourra en bénéficier dans le club où il sera inscrit. Un seul chèque par enfant sera émis par an. Pour l'année scolaire 2020-2021, la famille devra déposer ou envoyer en mairie à info@saintemariedere.fr les documents suivants avant le 15 février 2021 : facture ou attestation de l'association où est pratiqué le loisir ou le sport, l'attestation de la CAF avec le Quotient Familial, un RIB, un justificatif de scolarité

Pour les années scolaires suivantes, les documents seront à remettre avant le 15 novembre, début de l'année scolaire.

Catherine Sarrion, adjointe à la jeunesse

NOËL, SPECTACLES ET ILLUMINATIONS

Retour sur les événements de décembre



Début décembre, Julie, directrice de la Médiathèque de la Pléaide a laissé bouche bée les enfants de la maternelle, subjugués par son conte musical. Le Père Noël est, quant à lui, passé dans les classes avec un jeu de dominos et des chocolats pour chacun. Pour le remercier, les enfants ont chantonné ... « Petit Papa Noël ».

Le lendemain, la salle des Paradis a accueilli par groupe de classes les élèves de l'école élémentaire, pour un spectacle concert de la troupe Frangélik.

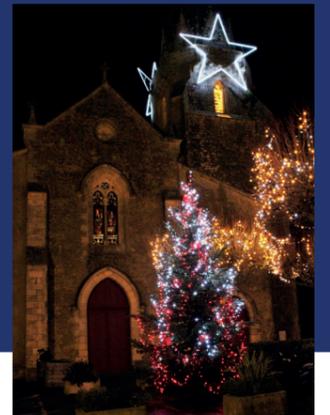
Catherine Sarrion, adjointe à la culture et à la jeunesse.

Ces deux animations ont été validées par l'inspection académique et se sont déroulées dans le respect des consignes sanitaires.



Sculpture sur ballons de Donald en cours
 Sculpteur de ballons, place des Tilleuls pendant les animations de Noël sur la commune.

Illuminations de Noël aux quatre coins de la ville



Décorations des sapins faites par les agents des services techniques.

Merci pour vos nombreux commentaires très chaleureux sur la décoration des fêtes !

Rendez vos enfants visibles ! Qu'ils soient à pied ou à vélo.



La visibilité est très réduite, tôt le matin ou au crépuscule. Sur le chemin de l'école, en allant prendre son bus, les jeunes sont souvent peu visibles pour les conducteurs et les risques d'accidents sont plus élevés. Les parents doivent impérativement prendre en compte ce danger et inciter leurs enfants et adolescents à porter des matériaux réfléchissants lorsqu'ils circulent aux abords des routes.

Consciente des risques, la municipalité prend l'initiative de mettre à disposition des parents ou des jeunes, des bandes rétro réfléchissantes qui se clipent sur les bras ou sur les jambes. Ces dispositifs permettent de rendre les enfants visibles à plus de 150 mètres, cinq fois plus que sans équipement.

Dispositifs gratuits à retirer à l'accueil de la mairie.

Rappel aux jeunes gens : traverser la départementale les yeux rivés sur son téléphone et/ou avec ses écouteurs, vêtu de couleur sombre, accroît le danger.

VIE SCOLAIRE

Un projet de dotation numérique au groupe scolaire

Le conseil municipal avait choisi pour 2020, de prendre en compte les demandes des équipes enseignantes et de développer la présence du numérique au sein du groupe scolaire de Sainte Marie de Ré. Ainsi, chaque classe élémentaire dispose maintenant de vidéoprojecteurs interactifs.

Cet équipement permet une visualisation collective mais aussi interactive des programmes scolaires.

Aussitôt installés ces outils ont été appréciés par les élèves : « c'est le meilleur moment des cours ! » dixit Arthur.

Christelle Etienne, déléguée aux affaires scolaires



INFORMATIONS NUMÉRIQUES COMMUNALES

Lancement de Panneau Pocket sur la commune

 **PANNEAUPOCKET**
« Ma commune dans la poche »

Une application simple et engagée 100% française

La commune de Sainte Marie de Ré se rapproche de ses habitants et s'inscrit sur l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple, efficace et gratuit permet de prévenir instantanément les citoyens par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes : alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et animations associatives et communales ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune.

Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles,

intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket.

Comment installer l'application sur votre smartphone : téléchargez PanneauPocket puis entrez **Sainte-Marie-de-Ré** ou **17740** dans la barre de recherche. Il vous suffit ensuite de cliquer sur le cœur pour ajouter la commune à vos favoris.

Comment installer l'application sur votre ordinateur : rendez-vous sur le site www.app.panneaupocket puis entrez la commune de **Sainte-Marie-de-Ré** dans vos favoris.

Ajoutez la commune dans vos favoris vous permettra également d'être informé en temps réel en cas d'alerte météo.

Désormais, informations, animations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



Et toujours pour s'informer

Le Site Internet : www.saintemariedere.fr



À fréquenter sans modération pour toutes informations générales : documents administratifs, contacts, projets, travaux, décisions du Conseil Municipal, journal numérique, etc.

Facebook : Commune de Sainte Marie de Ré



Pour tout savoir sur les événements et dernières actualités de Sainte Marie de Ré.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Sainte Marie de Ré Autrement

L'engagement du groupe AUTREMENT,

Nous sommes heureux de siéger comme élus et ainsi être des représentants de la population Maritaise. Nous comptons agir dans l'intérêt général de la commune et nous souhaitons, à l'occasion de cette première publication, exposer notre démarche qui est et sera la nôtre.

Dans la continuité de la campagne électorale, notre ligne de conduite repose sur la vigilance et la bienveillance. Nous sommes là pour nous engager dans un esprit constructif avec pour objectif de faire des propositions, tout en étant attentifs aux décisions prises par le conseil municipal.

Nous soutenons toutes les initiatives qui favorisent la concertation avec les habitants, et nous nous réjouissons par avance de la mise en œuvre de l'ensemble des points de convergence entre les deux programmes électoraux :

le conseil municipal des jeunes, la rénovation de la place de l'église, la construction de hangars agricoles, la création d'espaces de dialogue ouverts à tous, la création d'une ludothèque, la pose de bancs, la mise en place de référents de quartier, l'ouverture au public de jardins partagés, le

prolongement de l'accompagnement au numérique ainsi que la volonté de faire vivre les partages intergénérationnels..

Investis dans notre mission et fidèles à nos engagements de campagne électorale, nous sommes à l'écoute des habitants. Pour répondre aux attentes de nombreux Maritais, nous mettrons en place dès que possible, des réunions citoyennes dans un cadre associatif afin de faire vivre par le dialogue et l'échange la démarche participative.

Nous sommes présents dans l'ensemble des commissions municipales et contribuons ainsi à l'action de la Municipalité.

Notre souhait reste celui de développer l'esprit de dialogue et de construction collective, le respect des personnes est notre engagement premier, la confrontation des idées reste le moyen de faire partager nos convictions.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021

Pour le groupe AUTREMENT,
Didier Guyon

collectifmaritais2020@gmail.com

LES PROJETS STRUCTURANTS 2021

Les projets structurants 2021,

Certains projets demandent plusieurs années, réunions... avant de débuter; comme par exemple les maisons en accession sociale à la propriété, projet initié et largement évoqué depuis 2016, mais aussi la Digue de Montamer, qui a nécessité un long travail d'études préalables de près de 5 années.

La plupart de ces projets s'inscrit dans la volonté affichée par les élus depuis 12 ans, maintenir la vie permanente : Sainte Marie de Ré, un village vivant toute l'année.

Le marché couvert et Bistrot du Marché : place d'Antioche, travaux en cours, ouverture mai/juin 2021

L'Eglise : 1ère phase, travaux fouilles archéologiques (DRAC) et études de sol, puis démarrage des travaux du Clocher fin d'année voir début 2022, suivant la durée des fouilles.

Les 2 logements locatifs sociaux au 1er étage de la maison, place de l'Eglise, propriété communale depuis 2019, partenariat Commune et Habitat 17 et la création d'un commerce bar-restaurant, épicerie, traiteur événementiel au rez de chaussée. Début des travaux 1er trimestre, mise à disposition début 2022.

Les maisons du Fougerou : 48 maisons accession sociale à la propriété réalisées par la Compagnie du Logement et 6 maisons locatives sociales, partenariat

Commune et Habitat 17. Début des travaux des voiries internes en mars, puis à suivre construction de 20 premières maisons. Pour perturber au minimum la circulation, pendant le chantier, un itinéraire dédié aux camions est en cours de finalisation, un espace de 3500 m2 sur site permettra la mise en place de la base de vie et de dépôt des matériaux de construction.

Les maisons du Verger : projet de 5 futures maisons à côté des 15 existantes. Des maisons locatives sociales, dans le cadre d'un partenariat entre la Commune et Habitat 17. Le permis de construire sera déposé en fin d'année 2021.

La digue de Montamer : travaux à compter de septembre 2021, durée 5 mois environ. Comme pour les Fougerou, un itinéraire dédié à la circulation est en cours de finalisation, il en est de même pour l'aire de stockage des matériaux et engins de chantier.

La station d'épuration : début des travaux en avril 2021, réhabilitation totale : bâtiments et bassins de lagunage, durée 1 année. Maîtrise d'ouvrage Eau17. Les problèmes d'odeurs vont enfin être solutionnés.

Le centre de secours : projet sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental 17. Démolition en février prochain, puis reconstruction. Mise en service septembre 2022.

INFO INSEE : LA COMMUNE COMPTABILISE 3472 HABITANTS AU 1ER JANVIER 2021